



2024

MON ÉTÉ

DANS LES **CENTRES DE LOISIRS**
CULTURELS & SPORTIFS

AUBAGNE
en Provence

Une programmation d'été riche et diversifiée à destination de tous les jeunes aubagnais

Avec la belle saison estivale qui arrive, nous sommes ravis de vous présenter la programmation de nos sept centres de loisirs et de notre centre de vacances de Saint-Vincent-les-Forts.

Nous avons préparé un programme varié et enrichissant qui captivera l'imagination de vos enfants avec différentes propositions selon les âges.

Cet été, ils pourront ainsi profiter de sorties diversifiées dans six structures d'accueil de loisirs maternelles et élémentaires Pin Vert, Mermoz, Nelson Mandela incluant une variété d'activités locales et originales, incluant du sport, de la culture, des sciences et des sorties en plein air ainsi que des animations axées autour de l'environnement, la biodiversité, le développement durable, le sport pour le 7^e accueil de loisirs des Espillières.

De plus, nous sommes heureux de proposer 18 séjours passionnants au centre de vacances municipal de Saint-Vincent-les-Forts, au cœur de la nature et des Alpes. Une expérience unique pleine d'aventures attend tous les jeunes qui souhaitent découvrir de nouvelles activités passionnantes durant les deux mois d'été.

Vos enfants pourront également profiter des animations organisées par la Direction

des Sports au sein de la structure installée à l'école Antide Boyer et au sein des équipements sportifs de la ville. Celle-ci propose aux jeunes de 8 à 15 ans un programme varié de sports, loisirs et activités culturelles, encadré par des éducateurs qualifiés : des sorties au bois des lutins à Peypin, des visites au Zoo, des randonnées à couper le souffle, des jeux de pistes inédits dans la Ville d'Aubagne. De plus, nos activités aquatiques, telles que piscine, sorties à la plage, randonnées aquatiques et expériences en kayak ou en pirogue, offriront à vos enfants de vrais moments de détente.

Nous avons conçu ce programme afin que chaque journée passée dans nos accueils de loisirs soit une aventure stimulante et enrichissante pour tous les enfants.

Toutes les équipes de la Ville d'Aubagne sont impatientes de partager ces moments inoubliables avec eux et de contribuer à faire des vacances d'été 2024 des enfants et des jeunes d'Aubagne une période de découvertes, de plaisirs et d'épanouissement.



Gérard Gazay

Maire d'Aubagne
Vice-Président du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
Vice-Président de la Métropole
Aix-Marseille-Provence

Le PROJET ÉDUCATIF de Territoire d'Aubagne

Le Projet Éducatif de Territoire constitue le cadre indispensable par lequel la communauté éducative définit, organise et met en œuvre sa politique de l'enfance.

Il est un outil de coopération locale qui peut rassembler, à l'initiative de la collectivité territoriale, l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de l'Éducation.

Pour Aubagne, les finalités éducatives s'appuient sur les valeurs laïques et républicaines, la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

La Ville d'Aubagne a fait de la réussite éducative une priorité. Pour mener à bien cet objectif, elle s'est dotée dès 2014 d'un Projet Éducatif de Territoire ambitieux afin que chaque enfant Aubagnais apprenne dans de bonnes conditions et s'épanouisse dans sa ville. Il a été complété et enrichi en 2019 d'un cinquième axe (l'écologie positive) et en 2023 du sixième axe : l'éducation artistique et culturelle.

Six grandes orientations :

1. L'excellence pour tous les enfants
2. L'ouverture au monde
3. Mieux vivre ensemble
4. L'éducation sans discrimination
5. L'écologie positive
6. L'Éducation Artistique et Culturelle (EAC)



COMMENT S'INSCRIRE ?

*Inscriptions et paiement en ligne, via votre [Espace Famille](#) :
à partir du **Lundi 13 mai – 8h30***

Inscription jusqu'à une semaine avant le début du séjour de votre choix en fonction des places disponibles.

Pour vous aider, un tutoriel est en ligne sur l'Espace Famille
[Cliquez-ici](#)

- *Le dossier enfant 2023/2024 est indispensable et **OBLIGATOIRE** pour toute demande.*

Dossier à télécharger sur l'Espace Famille

- *Le quotient familial ne pourra être mis à jour lors des inscriptions (la prise étant effective le premier jour du mois suivant). Le tarif maximum sera appliqué jusqu'à la mise à jour effective du dossier. Aucune réduction ne sera pourra être appliquée aux factures déjà établies (sans rétro-activité possible).*

LES **CENTRES DE LOISIRS** CULTURELS & SPORTIFS



8 JUILLET > 23 AOÛT

L'ÉTÉ DES CENTRES DE LOISIRS

La Ville d'Aubagne propose l'accueil des enfants de 3 ans à 12 ans en partenariat avec la Ligue de l'Enseignement FAIL13 pendant les mois de juillet et août dans six structures d'accueil de loisirs maternelles et élémentaires : **Pin Vert**, **Mermoz**, **Nelson Mandela**. Un 7^e accueil de loisirs s'installe aux **Espillières** avec une spécificité environnement et sport pour les enfants de 6 à 12 ans, avec un programme spécifique pour les pré-adolescents de 10 à 12 ans.

Les enfants sont accompagnés et encadrés par des équipes d'animation dynamiques et compétentes qui leur proposent des activités ludiques, sportives et pédagogiques, s'appuyant sur des projets établis en amont, et respectant les besoins et rythmes des enfants.

Les journées d'accueil de loisirs sont des moments propices à l'épanouissement, au divertissement, à la créativité ; pendant lesquelles l'enfant découvre la vie en collectivité, le vivre ensemble, prend sa place dans le groupe et développe son autonomie..

Cette année les centres de loisirs sont de nouveaux candidats pour accueillir des artistes dans le cadre du dispositif « Rouvrir le monde » initié par le Ministère de la Culture.

HORAIRES ET FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL DES CENTRES DE LOISIRS :

du **lundi 8 juillet** au **vendredi 23 août** 2024
de 7h30 à 18h

Fermeture le jeudi 15 août 2024 / aucun accueil en centre de loisirs ne sera assuré le jeudi 29 et le vendredi 30 août.



**OUVERTURE EXCEPTIONNELLE DU
CENTRE DES ESPILLIÈRES**
pour 3 journées d'escapade
en pleine nature !
du 26 au 28 août 2024

8 JUILLET > 2 AOÛT

LES ACCUEILS DE LOISIRS SPORTIFS ET CULTURELS

Comme à chaque vacances scolaires la structure d'accueil d'Antide Boyer gérée par la Direction des sports, propose pour les jeunes entre 8 et 15 ans de découvrir différents sports et de partager des moments de loisirs inoubliables avec d'autres enfants de leur âge. Rejoignez-nous du 8 juillet au 2 août 2024 pour vous amuser : **Sportez-vous bien !**

Toujours encadrés par des éducateurs sportifs dynamiques et diplômés d'Etat, les semaines s'articuleront autour de différentes animations :

- Animations multi-sports : Tir au pistolet, Escrime, Tir à l'arc, Tchoukball, Gymnastique, Tennis, sports collectifs, jeux d'opposition...
- Activités de plein air : sorties au bois des lutins, au zoo, randonnées, jeux de piste aux alentours d'Aubagne...
- Activités aquatiques : Piscine, sorties plages, randonnées aquatiques, kayak/pirogue...
- Les enfants découvriront les joies des sports collectifs et individuels, mais aussi des activités culturelles, artistiques et ludiques : découverte des échecs, secourisme, animations au centre d'art contemporain Les Pénitents Noirs, sorties intergénérationnelles, journée des talents...

Et encore plein d'autres surprises !



LES ACCUEILS DE LOISIRS

INTITULÉ	TRANCHES D'ÂGE	DATES DE FONCTIONNEMENT	RENDEZ-VOUS	TARIFS
Centre de Loisirs Maternelle	3 à 5 ans	Du 8/07 au 23/08	Victor Hugo	Accueil de loisirs
Centre de Loisirs Maternelle	3 à 5 ans	Du 8/07 au 23/08	Mermoz	Accueil de loisirs
Centre de Loisirs Maternelle	3 à 5 ans	Du 8/07 au 23/08	Nelson Mandela	Accueil de loisirs
Centre de Loisirs Élémentaire	6 à 12 ans	Du 8/07 au 23/08	Victor Hugo	Accueil de loisirs
Centre de Loisirs Élémentaire	6 à 12 ans	Du 8/07 au 23/08	Mermoz	Accueil de loisirs
Centre de Loisirs Élémentaire	6 à 12 ans	Du 8/07 au 23/08	Nelson Mandela	Accueil de loisirs
Espillières	6 à 9 ans	Du 8/07 au 23/08	Espillières	Accueil de loisirs
Espillières	10 à 12 ans	Du 8/07 au 23/08	Espillières	Accueil de loisirs
Escapade aux Espillières	3 à 5 ans	Du 26/08 au 28/08	Espillières	Accueil de loisirs
Escapade aux Espillières	6 à 12 ans	Du 26/08 au 28/08	Espillières	Accueil de loisirs
Sportez-vous bien	CE2/CM1(2015/2014)	Du 8/07 au 2/08	Antide Boyer	Accueil de loisirs
Sportez-vous bien	CM2/6 ^e (2013/2012)	Du 8/07 au 2/08	Antide Boyer	Accueil de loisirs
Sportez-vous bien	5 ^e /4 ^e /3 ^e (2011/2010/2009)	Du 8/07 au 2/08	Antide Boyer	Accueil de loisirs

ORGANISATEURS : Pôle Enfance (04 42 18 19 81) et Sports (04 42 18 19 82)

POUR LES ENFANTS À BESOINS SPÉCIFIQUES

PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ

Un projet d'accueil individualisé (PAI) doit être obligatoirement constitué pour tout enfant présentant un trouble de santé nécessitant des besoins spécifiques.

Attention ! Le PAI établi dans le cadre scolaire **n'est pas valable** dans le cadre des séjours de vacances.

Le dossier à compléter ainsi que la notice explicative sont à télécharger sur l'Espace Famille (édition de documents) ou à disposition au service inscriptions du Pôle Enfance.

En cas de renouvellement d'un PAI, le dossier complété sera à transmettre par mail ou à déposer au Pôle Enfance (voir modalités dans la notice explicative).

Pour tout nouveau PAI, la famille devra prendre rendez-vous via la boîte mail pai@aubagne.fr pour la mise en place du PAI alimentaire ou non alimentaire.

Dans le cadre d'une **allergie** ou d'**intolérance alimentaire**, il est rappelé que l'enfant est obligatoirement accueilli avec un panier repas fourni par la famille (aucune prise alimentaire autre que celle apportée par la famille, repas et goûter). Concernant le centre de vacances de la Ville d'Aubagne à Saint-Vincent-les-Forts, des adaptations aux menus proposés pourront être convenues entre la famille et la responsable de la structure, avant le séjour, lors de la signature du PAI.

AUXILIAIRE DE VIE DE L'ENFANT (AVE)

Sur présentation de la notification MDPH dans laquelle une aide humaine individuelle ou mutualisée est mentionnée, une demande d'accompagnement par une AVE peut être faite pour les accueils de loisirs et le centre de vacances de la Ville d'Aubagne. Le formulaire est téléchargeable sur l'Espace Famille et à disposition à l'accueil du Pôle Enfance.

Les demandes d'accompagnement pour l'été sont à adresser par mail ou à déposer à l'accueil du Pôle Enfance au plus tard le 15 juin.

Aucune demande ne pourra être prise en compte après cette date. Toute demande n'équivaut pas à une validation.

Contact mail
pai@aubagne.fr

AVE
06 15 67 50 11

Contact mail
pai@aubagne.fr

PAI alimentaire
06 10 50 23 27

PAI non-alimentaire
06 15 67 50 11



VOUS SOUHAITEZ ÊTRE ANIMATEURS EN CENTRES DE LOISIRS OU DE VACANCES

La Ville d'Aubagne et La Ligue de l'Enseignement FAIL13, accueillent toutes les candidatures à un poste d'animateur(trice) en Centre de loisirs et/ou Centre de vacances de Saint-Vincent-les-Forts.

Pour postuler : imprimer la candidature disponible sur le site de la ville d'Aubagne et la déposer dûment remplie à :

Pôle Enfance
Service Loisirs Vacances Périscolaire
275 Boulevard Marcel Pagnol
Quartier des Défensions
13400 AUBAGNE

Ou par mail à animateur@aubagne.fr

